



Pour la Cité humaine - Les Droits du piéton

7, rue Major Martin – 69001 LYON

Association déclarée à la Préfecture du Rhône depuis 1975

Le 1er mars 2023

Pierre RAUZADA
Président

pierre-henri.rauzada@orange.fr
www.pietons69.e-monsite.com

Objet : bas place Croix-Paquet : point noir piéton.

Lyon 1er Adt / Créer – Fiche N°27

A l'attention de monsieur Jean-Christian MORIN
Adjoint à la Maire du 1er Adt

Monsieur,

Je vous écris pour faire des propositions en deux temps afin de supprimer un point noir piéton. Celui-ci est situé dans le bas de la place Croix-Paquet, très précisément côté façades entre la rue de Thou et la montée Saint-Sébastien.

1/ Premier temps : enlever les mobiliers anti-intrusion

Dans cette partie de voirie, le trottoir est vraiment très étroit. Les piétons ne peuvent pas cheminer tranquillement sur le trottoir, ne peuvent pas se croiser et sont donc obligés la plupart du temps de descendre sur la chaussée : → photo du haut page 2.

C'est pourquoi dans un premier temps, je demande, une fois n'est pas coutume, d'enlever tous les mobiliers anti-intrusion. Cela dégagera un peu d'espace pour les piétons.

2/ Deuxième temps : élargir le trottoir et le protéger

Dans un deuxième temps, je demande l'élargissement de ce trottoir pour l'aligner sur le trottoir situé juste après la rue de Thou : → photo du bas page 2.

De plus, pour protéger ce nouveau trottoir élargi, je demande non pas l'installation de mobiliers urbains anti-intrusifs mais **une bordure émergente** qui empêchera ainsi tout stationnement de voitures et surtout de camionnettes de livraison.

J'ai grand espoir que vous accepterez ces deux demandes afin de supprimer ce point noir piéton.

Je vous adresse, Monsieur l'Adjoint, mes très sincères salutations.

M. Pierre RAUZADA

Copie pour information :

- conseil de quartier « Bas des Pentes – Presqu'île »
- association Quartier des Capucins – Lyon les Pentes
- Le Progrès

